



SOUFFRANCE MENTALE AU TRAVAIL

Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique et mentale ou de compromettre son avenir professionnel

Nous nous adressons à vous sur ce sujet car depuis de long mois notre syndicat a été saisi de nombreux cas de souffrance au travail ainsi que de comportements vexatoires (jurisprudence Conseil d'État 24/11/2004) Cela concerne certaines directions où il a été relevé un taux de dépressions assez important chez les agents, nous enquêtons et nous souhaitons vous informer sur les démarches à suivre.

Si vous êtes témoins ou si vous souffrez personnellement de ces pratiques, il est de votre responsabilité d'en parler !

1. COMMENT SE PRÉSERVER ?

- Le plus important est d'en parler autour de vous.
- Consultez un médecin si votre état de santé se détériore, faites vous délivrer un certificat médical.
 - Consultez le médecin du travail.
- Demandez le soutien d'un membre du syndicat ou d'un(e) élu(e) du personnel

2. COMMENT SE DÉFENDRE ?

CONSTITUTION D'UN DOSSIER

- Rassembler tous les éléments et toutes les pièces utiles à votre défense, décrivez votre situation par écrit et incluez ce témoignage dans le dossier.
- Ce dossier sera l'outil de base des démarches que vous serez amené(e) éventuellement à faire telle que : Signalement au procureur de la république, dépôt de plainte, consultation d'avocat, sollicitation du syndicat ou association.
 - Pour ces raisons tous les originaux doivent demeurer en votre possession.
- Cette constitution de dossier vous permettra également de mieux analyser et comprendre les faits dont vous êtes victimes et à y opposer la stratégie la plus adéquate.

3. LA COMPOSITION DU DOSSIER.

SITUATION PROFESSIONNELLE.

- Arrêtés municipaux individuels.
- Déroulement de carrière.

PERSONNE À L'INITIATIVE DES SOUFFRANCES.

- Nom et position hiérarchique, fonction et mission
- D'autres personnes sont-elles concernées par ce problème.
- A-t-elle, en général, une attitude offensante, discriminatoire ou autre

LES AGISSEMENTS DE CETTE PERSONNE.

- Faire un récit détaillé et chronologique du harcèlement : contexte, lieu, heure, paroles et gestes, comportement.
 - Ecrivez ces menaces, en précisant celles mises à exécution.
- Décrivez les contraintes que vous subissez (précisez quelles ont été vos différentes réactions et les sentiments que vous avez éprouvés).
- Gardez tout écrit ou tout objet que la personne vous aurait fait parvenir (post-it., Lettres, mails...).

Sachez que les enregistrements ont valeur de preuve en matière pénale.

RÉPERCUSSIONS DU HARCÈLEMENT

- Sur votre travail : avertissements, sanctions disciplinaires, brimades, mises au placard....
 - Sur votre santé : arrêts de travail, certificats médicaux, traitements spéciaux...
 - Sur vos relations familiales, personnelles et sociales.

LES TEMOIGNAGES

- Recueillez les écrits des témoins et des victimes du harcèlement et de l'ambiance de travail.
 - Ces témoins peuvent n'avoir vu ou entendu qu'une partie des faits.
- Recueillez également le témoignage des témoins indirects parents, époux, amies, collègues. Ils peuvent faire état des informations que vous leur avez confié et, des répercussions sur votre comportement.
- Le témoignage doit respecter la forme officielle (voir ci-dessous) et être accompagné de la photocopie recto-verso de la carte d'identité du témoin.

Nous connaissons les nombreux obstacles pour parvenir à réunir ce dossier, mais l'expérience prouve son efficacité. Et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul(e)

Modèle d'attestation :

(Art 202 Code de procédure civile)

Je soussigné(e).....né(e) le.....domicilié(e) àexerçant la profession de
(Indiquer si vous êtes parents, associé ou employé de l'une des parties).

Certifie exacts les faits suivants : Je sais que la présente attestation pourra être utilisée en justice et je sais que je m'expose à des sanctions pénales en cas de fausses déclarations de ma part.

Fait àle.....

Signature

Modèle de signalement

Nom et prénom

Adresse Profession Date Monsieur le Procureur de la République (adresse) Monsieur le Procureur,

Je travaille dans la collectivité (nom et adresse) où j'occupe l'emploi de(emploi occupé, qualification professionnelle) depuis le.....(date).

Je voudrais attirer votre attention sur un certain nombre de faits dont je suis personnellement victime dans cette collectivité.

Depuis quelque temps : nommer la personne et sa qualité (ex : chef de service) a à mon égard un comportement que j'estime portant atteinte à ma dignité de salarié.

En effet celui-ci se livre à..... (Indiquez précisément les brimades donc vous estimez être victime, indiquez aussi les effets concrets : fragilité psychologique, arrêt maladie, peur au travail,...)

Ajoutez si possible :

Je vous prie par ailleurs de trouver ci-joint les témoignages de mes (ou mon) collègues de travail qui corroborent ces affirmations.

Je tenais à porter ces faits à votre connaissance. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir mener une enquête et, éventuellement, intervenir auprès de mon employeur afin de faire cesser ces comportements qui n'ont rien à voir avec le comportement normal d'une hiérarchie et la bonne marche de la collectivité.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, mes salutations distinguées
Signature